

Le point de l'actualité de la semaine : 015/2024 :

**Par André Dulou 156^{ème} SR, responsable de la revue de presse
Défense de l'UNION-IHEDN**

A la une aujourd'hui : Attaque iranienne sur Israël : à l'international, appels à la retenue et crainte d'un embrasement (RFI, 14 avril 2024, avec AFP)

Depuis l'attaque de drones iraniens sur le sol israélien, les réactions internationales se sont multipliées. Un message clé s'en dégage : la crainte d'une escalade militaire dans la région et l'appel à la retenue.

« *Éviter toute action qui pourrait conduire à des confrontations militaires majeures sur plusieurs fronts au Moyen-Orient* ». Ce sont les mots du secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres qui craint une escalade militaire au Proche-Orient. Pour sa part, l'Otan « *condamne l'escalade de l'Iran* » et « *appelle à la retenue* », a indiqué sa porte-parole, Farah Dakhallah, dans un communiqué.

Dans la région, l'Égypte appelle à « *la retenue maximale* », affirmant « *être en contact avec toutes les parties du conflit pour essayer de contenir la situation* ». Le ministère des Affaires étrangères du Qatar a exprimé sa « *profonde inquiétude* », et appelé « *toutes les parties à mettre fin à l'escalade* » et à « *faire preuve de la plus grande retenue* ». L'émirat engagé depuis des semaines dans des pourparlers entre Israël et le Hamas, exhorte la communauté internationale à « *prendre des mesures urgentes pour désamorcer la tension* », ajoutant qu'il soutenait « *les efforts pour parvenir à la sécurité et à la stabilité régionales et internationales* ». C'est le même « *appel à la retenue* » de la part de l'Iran.

La Turquie craint l'embrasement régional

La Turquie, voisine de l'Iran avec lequel elle entretient de bonnes relations, s'est jointe ce 14 avril aux appels à la retenue. Le pays situé aux portes d'une région de pays en guerre ou instable, redoute plus que tout un embrasement. Le ministre turc des Affaires étrangères, Hakan Fidan, a téléphoné à son homologue iranien Hossein Amir-Abdollahian, explique notre correspondant à Istanbul, **Anne Andlauer**.

<https://www.rfi.fr/fr/moyen-orient/20240414-attaque-iranienne-sur-isra%C3%ABl-%C3%A0-l-international-appels-%C3%A0-la-retenu-et-crainte-d-un-embrasement>

-0-

Les actualités de défense, avec cet article, presque un « livre blanc » avant l'heure ? :

ENTRETIEN – Sébastien Lecornu : « Se préparer à la guerre, mais pas celle d'hier ». (Ouest France, 12 avril 2024, Laurent Marchand)

Dans un grand entretien accordé à Ouest-France, Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et Thomas Gomart, directeur de l'IFRI, échangent sur les risques de guerre, les nouvelles menaces et les grands enjeux stratégiques. À l'heure où la relation avec Moscou se tend, le ministre des Armées demande aux industriels de la défense de « *prendre des risques sur les stocks* ».

Guerre de tranchées et guerre de drones. Attaques cyber et dissuasion nucléaire. Dans ce que Thomas Gomart appelle « *une accélération de l'histoire* » (1), les défis stratégiques révélés par la guerre en Ukraine sont multiples. Nous avons réuni le ministre des Armées et ce grand spécialiste de géopolitique pour essayer de clarifier les enjeux. Cette rencontre a eu lieu à Paris, mardi, à l'hôtel de Brienne, dans le bureau du ministre. Il nous a aussi répondu sur les difficiles relations avec Moscou, comme l'ont confirmé hier les tensions diplomatiques entre les deux pays.

Comment qualifiez-vous cette époque que nous vivons depuis le début de la guerre en Ukraine. Un changement d'époque ? Une rupture stratégique ?

Sébastien Lecornu : Depuis février 2022, nous sommes, en termes de crise sécuritaire, face à des phénomènes concomitants, simultanés et malheureusement foisonnants. Parce que le terrorisme est toujours là. Parce que la compétition entre États n'a jamais été aussi forte. Tout cela se fait à la fois selon les logiques du XIX^e et du XX^e siècles, avec des appétits territoriaux, des contestations de frontières que l'on croyait établies. Et, parallèlement, avec une ubérisation de la guerre, une hybridation des menaces, c'est-à-dire en détournant des objets civils à des fins militaires. Cela conduit, dans cette compétition entre États, à une course à la technologie qui militarise des espaces nouveaux, le spatial, le cyber ou les fonds marins... Il faut être vigilant autant au Moyen-Orient, en Ukraine, que dans les Balkans, dans le Caucase ou en mer de Chine et plus largement, en Asie-Pacifique. La nouveauté, c'est que là où il y avait une sorte de rythme stratégique prévisible, on est désormais confrontés à des mutations qui vont beaucoup plus vite que la capacité des élites à les appréhender, que ce soit dans le débat politique ou intellectuel. C'est pour cela que le débat est essentiel.

<https://www.ouest-france.fr/medias/ouest-france/le-grand-entretien/nous-devons-nous-preparer-pour-les-bonnes-guerres-pas-celles-dhier-8bde94c6-f8c9-11ee-8656-3015bc260248>

Le ministre des Armées souhaite « remilitariser » la Journée Défense Citoyenneté (OPEX 360, 113 avril 2024, Laurent LAGNEAU)

Instituée après la suspension de la conscription, la « Journée d'appel de préparation à la Défense » [JAPD] a, en quelque sorte, pris le relais des « trois jours » [qui duraient en réalité une journée] au cours desquels tous les hommes en âge de remplir leurs obligations militaires passaient des examens médicaux et psychotechniques.

En 2011, cette JAPD est devenue la « Journée Défense Citoyenneté » [JDC], à laquelle chaque jeune français âgé de moins de 25 ans est fortement incité à participer [sous peine de ne pas pouvoir passer le permis de conduire et le Baccalauréat], après avoir accompli les démarches [obligatoires] du recensement. Cette journée prévoit des tests d'évaluation des « apprentissages fondamentaux de la langue française » mais aussi une sensibilisation aux enjeux de défense ainsi qu'un enseignement sur le civisme et une information sur « l'égalité entre les femmes et les hommes ».

Cela étant, cette JDC est régulièrement remise en question. En mai 2015, le président Hollande avait ainsi fait part de son intention de la transformer en une « journée de formation et d'information », qu'il qualifia de « journée d'espoir » pour les jeunes gens censés y participer. Puis, il changea son fusil d'épaule en annonçant, lors de ses vœux à la jeunesse, en janvier 2016, que la JDC serait non seulement maintenue mais probablement allongée étant donné qu'elle était un « moment dans la vie de chaque citoyen aujourd'hui » et qu'elle permettait « à toute une classe d'âge [...] de se retrouver pour des formations à la citoyenneté ».

<https://www.opex360.com/2024/04/13/le-ministre-des-armees-souhaite-remilitariser-la-journee-defense-citoyennete/>

Visite du Centre d'instruction des équipages de transport par les étudiants de l'université Paris II Panthéon-Assas (Défense, 11 avril 2024 ? armée de l'air et de l'espace)

Le 9 avril 2024, l'association "Parole de Défense" de l'université Paris II Panthéon-Assas s'est rendue au Centre d'instruction des équipages de transport (CIET) pour découvrir les dispositifs d'apprentissage des pilotes.

Cette visite particulière a permis à 40 étudiants venus sur la base aérienne 123 d'Orléans-Bricy d'appréhender les outils d'apprentissage des pilotes, à l'aide de la simulation massive en réseau (SMR) en cours de déploiement dans les différentes bases aériennes de l'armée de l'Air et de l'Espace. Le CIET a offert à chacun l'opportunité d'expérimenter une immersion dans un environnement opérationnel et tactique virtuel, avion de chasse et avion de transport. Toujours au sein du CIET, les étudiants ont découvert deux simulateurs de vol A400M de type FFS (*Full Flight Simulator*). La visite s'est poursuivie à l'intérieur d'un A400M de la 61^e escadre de transport où chaque étudiant a alors pu visiter le cockpit et la soute de l'avion.

<https://www.defense.gouv.fr/air/actualites/visite-du-centre-dinstruction-equipages-transport-etudiants-luniversite-paris-ii-pantheon-assas>

Les relations internationales :

La confrontation sino-américaine en Asie de l'Est s'envenime (Asialyst, 13 avril 2024, Pierre-Antoine Donnet)

Loin de s'apaiser, la confrontation entre la Chine et les États-Unis s'envenime toujours un peu plus. Principale zone de fracture entre les deux superpuissances de la planète : l'Asie de l'Est où les grandes manœuvres ont franchi un pas inédit avec un partenariat renforcé entre Washington, Tokyo, Canberra et Manille qui a déclenché la fureur de Pékin.

Les petits plats dans les grands à la Maison Blanche. Mercredi 10 avril, Joe Biden a invité Fumio Kishida à un dîner d'État, un privilège jusque-là jamais accordé à un Premier ministre japonais japonais. Parmi les convives, l'ancien président Bill Clinton, l'ancienne secrétaire d'État Hillary Clinton, l'acteur Robert De Niro, le patron d'Amazon Jeff Bezos, le PDG d'Apple Tim Cook et celui de JP Morgan Chase, Jamie Dimon.

Et pour cause, ce n'était pas une visite de courtoisie. Le président américain et le chef du gouvernement japonais ont annoncé un vaste programme de défense conjointe visant à renforcer la coopération militaire entre leur deux pays. Lors d'une conférence de presse, Joe Biden a précisé : les États-Unis et le Japon ont décidé « *la mise en œuvre d'étapes significatives pour moderniser les structures de commandement et de contrôle. Nous augmentons l'interopérabilité et la planification de nos armées afin qu'elles puissent travailler ensemble d'une façon efficace et sans accroc.* » Autrement dit, avec un nouveau commandement militaire conjoint.

Plus tard, accueillant le chef du gouvernement japonais dans le Bureau Ovale, le président américain a souligné la nécessité « *de garantir que l'Indo-Pacifique demeure libre, prospère et ouvert sur le monde en restant ensemble* ». Fumio Kishida, de son côté, a mis l'accent sur « l'amitié et la confiance mutuelle » avec Joe Biden. Les deux pays, selon lui, se trouvent « *à l'avant-garde pour maintenir et renforcer un ordre international libre et ouvert fondé sur l'exercice du droit* ».

<https://asialyst.com/fr/2024/04/13/confrontation-sino-americaine-asiest-envenime/>

Deux ouvrages majeurs sur l'intégration européenne et la gouvernance transnationale (Télos, 13 avril 2024, Yves Mény)

Les publications scientifiques sur l'Europe sont devenues rares en France. Heureusement, deux études de grande ampleur viennent de paraître en langue anglaise. La première, sous la plume de Maurizio Ferrera (*Politics and Social Visions: Ideology, Conflict and Solidarity in the EU*, Oxford, Oxford University Press, 2024) analyse les visions contradictoires qui ont structuré et nourri la construction européenne et en particulier la formation et l'enracinement de l'idéologie qui a présidé aux développements de soixante-dix ans d'intégration.

La seconde, publiée sous la direction de deux juristes allemands, Ernst-Ulrich Petersmann et Armin Steinbach, élargit le champ d'analyse en défendant l'extension du constitutionnalisme au niveau transnational. En particulier dans le domaine du commerce international où l'Union européenne a fait œuvre pionnière en dépit du combat d'arrière-garde aussi bien de la Chine que des États-Unis. Cette somme qui rassemble une douzaine de contributions des meilleurs experts en la matière est publiée en version numérique en libre accès (Ernst-Ulrich Petersmann et Armin Steinbach, *Constitutionalism and Transnational Governance Failures*, Leiden, Boston, Brill/Nijhoff, 2024).

<https://www.telos-eu.com/fr/deux-ouvrages-majeurs-sur-integration-europeenne-ht>

Les États-Unis vers un conflit à grande échelle avec les Houthis du Yémen et les organisations politico-militaires irakiennes ?, (The Conversation, 14 avril 2024 (MAJ), Lina Kennouche)

Au Proche-Orient, la guerre de Gaza est en train d'acquiescer une dynamique propre, ravivant le spectre de nouveaux conflits régionaux. Appuyé par les États-Unis, qui ont envoyé leur plus imposant navire de guerre dans la zone, Israël mène, depuis l'assaut meurtrier du Hamas le 7 octobre dernier, une guerre à grande échelle qui, aux yeux de nombreux observateurs, ne viserait pas uniquement à éradiquer le groupe islamiste mais également à expulser les Palestiniens de Gaza en prenant pour cible les infrastructures et les populations civiles. La Cour internationale de Justice vient d'ailleurs d'accepter d'instruire la plainte pour génocide déposée par l'Afrique du Sud. Dans ce contexte, des acteurs non étatiques armés alliés à l'Iran ont lancé, dans une stratégie concertée, des représailles asymétriques contre Israël depuis la Syrie, le Liban, l'Irak et le Yémen. Ces acteurs mènent également des opérations offensives contre les forces américaines, perçues comme partie prenante de la guerre israélienne contre Gaza.

Une perception erronée des réalités locales conduit à réduire ces acteurs non étatiques au rôle de « proxys » : on a tendance à ne les voir que comme un réservoir de forces projetables que l'Iran actionne quand il le souhaite pour mener des actions offensives. Or, bien que ces acteurs convergent stratégiquement avec Téhéran sur le plan régional et font partie intégrante d'un axe de la dissuasion active face à Israël, ils disposent également d'une autonomie certaine et agissent conformément à leur propre agenda. Il en va ainsi aussi bien des organisations politico-militaires chiites actives en Irak que des Houthis au Yémen.

<https://theconversation.com/les-etats-unis-vers-un-conflit-a-grande-echelle-avec-les-houthis-du-yemen-et-les-organisations-politico-militaires-irakiennes-221671>

Sur le plan de l'économie, cet article sur les fonds en euros dans les placements :

Placements : le fonds en euros de l'assurance-vie est-il un faux ami ? (Challenges, 14 avril 2024, Pascale Besses-Bouchard)

Spécial « placements » 2024. En perte de vitesse, le fonds en euros, produit sécurisant, a retrouvé de l'éclat avec la hausse des taux et des rendements. Mais son avenir est incertain.

Colosse aux pieds d'argile, le fonds en euros ? Même en période de taux d'intérêt particulièrement bas, il est bel et bien resté dans les bas de laine des Français puisqu'il pèse toujours près de 60 % des contrats d'assurance-vie. Certes, la collecte nette sur cette poche a de nouveau fléchi en 2023 (avec une baisse de 33 milliards d'euros, selon les chiffres de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution), comme les trois années précédentes. Avec la remontée des taux d'intérêt, les rendements offerts par l'ensemble des assureurs et bancassureurs au titre de l'an passé sont pourtant redevenus attractifs.

Pour l'année 2023, ils ont versé, en moyenne, 2,5 % sur leurs fonds en euros, après 2 % en 2022 et 1,3 % en 2021. La plupart des compagnies d'assurances ont même puisé dans leurs réserves pour offrir des taux améliorés de manière à satisfaire une clientèle susceptible de céder aux sirènes d'autres produits redevenus compétitifs.

<https://www.challenges.fr/patrimoine/placements/placements-le-fonds-en-euros-de-l-assurance-vie-est-il-un-faux-ami> 889870

Paiement mobile : le futur du paiement en France ? (Economie matin, 14 avril 2024, Léopold Aubin)

L'adoption des services de paiement mobile par les Français a nettement progressé en 2024, révélant des tendances d'utilisation accrues et une diminution des craintes liées à la sécurité. Découvrez l'évolution des habitudes des consommateurs français et les transformations anticipées suite à l'introduction de nouveaux outils européens.

L'essor du paiement mobile en France

Selon l'étude réalisée par OpinionWay pour Lyf en février 2024, l'utilisation du paiement mobile sans contact en magasin continue de gagner du terrain. En effet, 63% des Français affirment maintenant utiliser cette méthode, marquant une augmentation significative par rapport à l'année précédente. Le wallet de paiement, en particulier, a vu son utilisation bondir à 38%, démontrant ainsi la popularité croissante des solutions numériques pour les transactions quotidiennes.

En parallèle, des services plus spécifiques comme le paiement et la commande à table au restaurant sont désormais pratiqués par un Français sur deux. Cela témoigne d'une intégration réussie de ces technologies dans des contextes variés, allant au-delà des simples transactions commerciales.

<https://www.economiamatin.fr/paiement-mobile-securite-smartphone-20240414>

Débat sur le contrôle des IEF comme outil d'une stratégie d'intelligence économique au Sénat (Le Portail de l'IE, 11 avril 2024)

Quelques jours après sa participation au Colloque de l'IE, Jean-Baptiste Lemoyne obtient l'inscription à l'ordre du jour du Sénat d'un débat sur : « *Le contrôle des investissements étrangers en France (IEF) comme outil d'une stratégie d'intelligence économique au service de notre souveraineté* ». Cette avancée s'inscrit dans une prise de conscience nationale de l'importance de l'IE pour défendre et promouvoir les intérêts français.

Demandé et obtenu ce jeudi 11 avril par l'ancien ministre et sénateur Jean-Baptiste Lemoyne, le débat sur les investissements étrangers (IEF) en France est prévu le 29 mai prochain à 16h30. Ce dialogue s'inscrit dans le cadre de la séance d'initiative parlementaire réservée au groupe Rassemblement des Démocrates, Progressistes et Indépendants.

Montée en puissance de l'intelligence économique au niveau de l'Etat

Le sénateur Lemoyne poursuit ainsi le travail sur l'intelligence économique au Sénat, engagé en juillet 2023 après l'adoption à l'unanimité, par la commission des Affaires Economiques, de son rapport présenté avec Marie-Noëlle Lienemann. Le rapport faisait état de 23 recommandations pour permettre à la France d'être mieux armée pour défendre son patrimoine économique, autour de trois grands axes : se doter d'une stratégie nationale d'intelligence économique dans un monde de plus en plus concurrentiel et façonné par de multiples influences ; définir une gouvernance nationale et territoriale de la stratégie nationale d'intelligence économique ; valoriser l'intelligence économique en France.

<https://www.portail-ie.fr/univers/droit-et-intelligence-juridique/2024/debat-sur-le-contrôle-des-ief-comme-outil-d'une-strategie-dintelligence-economique-au-senat/>

Lire avec intérêt cet article concernant la sécurité intérieure :

Seine-et-Marne : un kit novateur pour lutter contre le harcèlement scolaire (Gendinfo, 12 avril 2024, Doria Belkacemi)

En partenariat avec Orange IDF, la Maison de protection des familles de Seine-et-Marne a élaboré, à destination des élèves de CM1, un kit de lutte contre le harcèlement scolaire, y compris dans la sphère numérique. Ce projet, qui a déjà bénéficié à près de 140 classes du département, a obtenu le deuxième Prix de la Prévention 2023, ainsi que le Trophée ORANGE.

Si l'adjudant-chef Jean-Jacques Gayan, commandant la Maison de protection des familles (MPF) de Tournan-en-Brie, en Seine-et-Marne (77), présente aujourd'hui le kit de lutte contre le harcèlement scolaire, sa conception est le fruit du travail de tous les personnels de son unité, en partenariat avec ORANGE IDF et l'Éducation nationale.

Forts du constat que les enfants se retrouvent de plus en plus tôt en possession d'un téléphone portable, et conscients du besoin urgent de sensibilisation dans les écoles primaires, les militaires de la MPF 77 ont choisi de développer un outil supplémentaire spécifiquement à destination des élèves de CM1, afin de prévenir le risque de harcèlement sous toutes ses formes, y compris dans la sphère numérique.

Le projet, qui a obtenu le deuxième Prix de la Prévention 2023, ainsi que le Trophée ORANGE, a donc été conçu de sorte à sensibiliser les enfants, mais également leurs parents, à la double problématique du (cyber)harcèlement.

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/gendinfo/actualites/2024/seine-et-marne-un-kit-novateur-pour-lutter-contre-le-harcelement-scolaire>

Et quelques articles de fond et d'actualité :

L'assassinat de la principale figure d'opposition au Tchad remet en question la démocratisation du pays (Les Crises, 13 avril 2024, Helga Dickow)

L'assassinat du principal chef de l'opposition tchadienne, Yaya Dillo, pèse lourdement sur les élections présidentielles prévues début mai. Yaya Dillo a été tué le 28 février lorsque le siège du parti d'opposition Socialiste sans frontières, à N'Djamena, la capitale tchadienne, a été assiégé par la Force de réaction rapide nouvellement formée.

Ce n'est pas la première fois que l'opposition est victime de violences. En octobre 2022, les forces de sécurité tchadiennes ont tué des centaines de manifestants. Ils protestaient contre la prolongation de la transition démocratique de 18 à 36 mois et la décision du président de transition Mahamat Idriss Déby de se porter candidat aux élections présidentielles.

Helga Dickow, spécialiste de la démocratisation en Afrique subsaharienne, et plus particulièrement au Tchad, explique ce que ce niveau de violence laisse présager pour le pays.

Qui était Dillo et pourquoi était-il important pour le scrutin à venir ?

L'assassinat a eu lieu un jour après la publication du calendrier électoral pour les élections présidentielles. Pour la première fois, un membre du clan au pouvoir a été publiquement tué à N'Djamena.

<https://www.les-crises.fr/l-assassinat-de-la-principale-figure-d-opposition-au-tchad-remet-en-question-la-democratisation-du-pays/>

Faisant face à un nombre sans précédents de lois numériques européennes, le Conseil prépare un plaidoyer en faveur de leur mise en œuvre (Euractiv, 13 avril 2024, Théophane Hartmann)

Selon un document consulté par Euractiv, le Conseil de l'UE se prépare à lancer un appel pour mettre en œuvre et promouvoir internationalement l'ensemble des réglementations numériques adoptées durant le dernier mandat.

Pendant le mandat 2019-2024, les institutions européennes ont été particulièrement actives dans l'adoption de législations clés dans le numérique. La concurrence, la modération de contenu, le partage des données, et l'intelligence artificielle (IA) ont tous été des sujets que Bruxelles a traités au cours de la période.

Les centaines de pages de nouvelles réglementations qui attribuent diverses responsabilités à de multiples agences, ainsi que les divers calendriers de mise en œuvre et d'examen représentent un véritable défi pour les juristes responsables de les appliquer, tant au sein des organes de régulation que des entreprises privées.

<https://www.euractiv.fr/section/tech/news/faisant-face-a-un-nombre-sans-precedents-de-lois-numeriques-europeennes-le-conseil-prepare-un-plaidoyer-en-faveur-de-leur-mise-en-oeuvre/>

Parus au journal officiel :

Décret n° 2024-336 du 12 avril 2024 relatif au versement annuel de la Caisse des dépôts et consignations à l'Etat

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049409508>

**LOI n° 2024-330 du 11 avril 2024 visant à protéger le groupe
Électricité de France d'un démembrement (1)**

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049405323>

**Décret n° 2024-331 du 10 avril 2024 portant nouvelle délimitation des
circonscriptions des consistoires de l'Eglise protestante réformée
d'Alsace et de Lorraine**

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049405375>

**Arrêté du 20 février 2024 fixant la tenue d'uniforme des autorités
préfectorales**

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049401933>

**Décret n° 2024-324 du 8 avril 2024 relatif à la section de recherches
de la gendarmerie prévôtale et à ses attributions**

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049392939>